

ACTIVIDADES



REUNIONES DE LA SECCION DE RELACIONES INTERNACIONALES Y DEL CONSEJO DE REDACCION DE LA «REVISTA DE POLITICA INTERNACIONAL»

Durante la reunión del 2 de octubre fue examinado el siguiente temario, preparado por el señor Cordero Torres: 1) El discurso de López Rodó en la ONU; 2) Los rumbos de la Junta Militar chilena; 3) Derivaciones de los brotes de terrorismo palestino; 4) Las elecciones cantonales en Francia; 5) Justicia frente a Política en el caso Agnew 6) Nueva polémica ruso-china; 7) La situación en la zona de calamidades del Sahel; 8) La «independencia» de Guinea-Bissau; 9) Irán, bastión americano del petróleo oriental; 10) El *premier* japonés, en Europa; 11) El Estatuto del Sáhara; 12) Fin de la OTASE.

El temario examinado durante la reunión del 8 de octubre constaba de los siguientes puntos: 1) La IV guerra árabe-israelí: implicaciones estratégicas, diplomáticas y económicas; 2) Ecos del discurso de López Rodó en la ONU: asuntos *en marcha* y problemas detenidos; 3) El tránsito de judíos y la neutralidad austriaca; 4) Los imposibles plazos para negociar entre la CEE y España; 5) Los problemas más acuciantes de la Junta chilena y sus reflejos exteriores; 6) Agnew, Nixon y la concurrencia del Congreso y los Tribunales judiciales en Estados Unidos; 7) El Congreso laborista y sus conclusiones; 8) La nueva presidencia Perón-Perón; 9) Los temas de la campaña electoral en Portugal; 10) Las visitas de los príncipes nipones y de Tanaka a España y Europa; 11) Las posiciones en punto a la autodeterminación del Sáhara; 12) Rupturas de países negro-africanos con Israel.

Durante la reunión del 15 de octubre fue examinado el siguiente temario: 1) La marcha de la guerra en Oriente Próximo; 2) Repercusiones petrolíferas del anterior conflicto; 3) Ford, nuevo vicepresidente yanqui; 4) Perón confirma el Gabinete precedente; 5) Las visitas del ministro Borgonovo y de los príncipes del Japón a España; 6) Las revelaciones de Robertson sobre Gibraltar; 7) Nixon se suma a la campaña italiana en torno al descubrimiento de América; 8) Escándalo político en Alemania Federal; 9) La Conferencia *tory* en Blackpool y Rhodesia; 10) Fracaso del viaje de Tanaka a Moscú; 11) Desarrollo lento de la Conferencia de Ginebra; 12) El *impasse* comunitario en las negociaciones con España y otros países mediterráneos.

El temario examinado durante la reunión del 22 de octubre constaba de los siguientes puntos: 1) El curso de la guerra en Oriente Próximo y sus perspectivas regionales y mundiales: el armisticio; 2) Los contactos ruso-americanos: el plan Kissinger-Breznev; 3) Brotes del *Watergate* y erosión del equipo presidencial americano; 4) El

ACTIVIDADES

petróleo, factor de agravamiento económico mundial; 5) Las relaciones exteriores de la Junta chilena; 6) Dificultad prevista y creciente en la negociación España-CEE; 7) La campaña electoral en Portugal; 8) Los sucesos en Tailandia; 9) Elecciones en Quebec; 10) Dificultades comunitarias en Bélgica.

Durante la reunión celebrada el 29 de octubre fue examinado el siguiente temario: 1) Las consideraciones del alto el fuego en Oriente Próximo; 2) Las interpretaciones americana y europea de la mutua seguridad; 3) Debate en los Comunes sobre Gibraltar; 4) Erosión de la socialdemocracia alemana; 5) Atasco de la reforma constitucional francesa; 6) La ruptura de las Cancillerías africanas con Israel; 7) El llamado problema de Guinea-Bissau, en la ONU; 8) Perón disciplina a sus filas; 9) Japón declara a las Kuriles «negociables» según la tesis soviética; 10) Elecciones en Quebec.

Los puntos que integraban el temario examinado durante la reunión del 5 de noviembre fueron los siguientes: 1) Consecuencias de las restricciones petrolíferas a Europa; 2) Problemas del alto el fuego a lo largo de Suez: el viaje de Kissinger; 3) Incremento de la piratería berberisca contra los pesqueros españoles en el Atlántico; 4) El «Libro blanco» chileno; 5) La actitud de las TUC frente al Tribunal de Relaciones Industriales británico; 6) La entrevista Banzer-Perón; 7) La desaparición de piezas documentales en el caso Watergate; 8) Las elecciones portuguesas; 9) Situación de espera en Vietnam.

Durante la reunión del 12 de noviembre fue examinado el siguiente temario: 1) Acuerdo provisional para la zona de Suez: problema pendiente; 2) Europa ante la crisis petrolífera; 3) Argentina recuerda la reivindicación de las Malvinas; 4) El final del viaje de Kissinger a Oriente; 5) La situación del problema chipriota; 6) Tras la entrevista Banzer-Perón: derivaciones; 7) La CEE mantiene su dureza ante el Mediterráneo; 8) La reorganización del Ministerio de Asuntos Exteriores español; 9) Preparativos para la federación de África oriental; 10) Sudáfrica quiere revalorizar el oro; 11) Japón busca paridades de valor por materias; 12) La división de los grandes partidos ante la crisis presidencial americana.

El temario examinado durante la reunión del 19 de noviembre constaba de los siguientes puntos: 1) La venta y el precio del oro: ensayo de una nueva política monetaria; 2) Altos y bajos en los suministros petrolíferos; 3) Obstrucción israelí del alto el fuego en Suez; 4) Nixon resiste la ofensiva congresista; 5) La entrevista franco-británica; 6) Brandt, partidario de una «Europa acelerada»; 7) Dificultades en las relaciones argentino-bolivianas; 8) La «Declaración de Bogotá»: advertencia a Estados Unidos; 9) La neutralización del Mar Rojo; 10) El Tratado de Montevideo.

Durante la reunión del 26 de noviembre fue examinado el siguiente temario: 1) La Conferencia de Argel; 2) El Gobierno interconfesional en Belfast; 3) Irán y Sudáfrica contra el boicot del petróleo; 4) Conferencia de ministros de Hacienda europeos; 5) Guinea-Bissau «miembro» de la ONU: problemas; 6) La modificación de los Estatutos de la OEA; 7) Las negociaciones en el kilómetro 101 de la carretera El Cairo-Suez; 8) Las Asambleas regionales italianas; 9) Los partidos alemanes buscan una plataforma electoral.

**XXI^e CONGRES MONDIAL DE L'UNION INTERNATIONALE DES VILLES
ET POUVOIRS LOCAUX**

LAUSANNE

L'AGE DES LOISIRS

Résolution finale adoptée par le Congrès

PREAMBULE

CONSIDARANT QUE

1. Le concept de loisirs implique nécessairement l'idée de liberté et doit être distingué de l'oisiveté forcée ou spontanée.
2. Les meilleurs loisirs ne sauraient être vécus dans un contexte de laideur, de dégradation ou de pauvreté.
3. Le gaspillage, la distribution inégale des ressources, la croissance de la population et la détérioration de l'environnement constituent une menace directe pour une vie acceptable.
4. Une attention plus grande que par le passé devrait être accordée à la conquête des biens non matériels.
5. Les pays en voie de développement peuvent éviter les erreurs déjà commises dans les pays industrialisés.

PAR CES MOTIFS

Le Congrès invite les collectivités locales:

1. A favoriser la prise de conscience par leurs citoyens, directement ou indirectement par l'éducation et l'information ainsi que par l'encouragement et l'appui de groupements volontaires, de la valeur de la démocratie, de la situation du monde à l'heure actuelle, et de l'interdépendance des problèmes auxquels nous sommes confrontés;

ACTIVIDADES

2. A souligner spécialement dans leurs politiques les valeurs humaines et sociales, en tenant compte des conséquences sociales et écologiques des nouveaux investissements;
3. A rester attentives aux possibilités d'améliorer les relations humaines en stimulant les citoyens à rendre leurs loisirs utiles pour le prochain, tout en contribuant du même coup à l'épanouissement de la personnalité des intéressés;
4. A adopter des plans à long terme comportant l'achat de terrains pour développer toute sorte d'équipements pour les loisirs, en s'efforçant d'intégrer les divers secteurs tels que l'éducation, les activités culturelles, les sports, la récréation et l'urbanisme;
5. A prendre en considération, dans leurs plans urbains, les besoins de divers groupes tels que les jeunes mères, les enfants et les jeunes gens, les personnes âgées et les handicapés, en créant pour eux des possibilités de passer leurs loisirs près du domicile, pendant les week-ends et pendant les vacances;
6.
 - a) A créer, chaque fois qu'ils n'existent pas déjà, dans le voisinage des maisons, des espaces verts où les petits enfants pourraient jouer en sûreté, en laissant libre cours à leur imagination et à leur goût de l'aventure; où les jeunes mères pourraient s'asseoir pour se détendre, se rencontrer et jouer avec les enfants; où les personnes âgées pourraient se promener en paix et se reposer sur des bancs;
 - b) A créer, selon l'importance de la ville, des parcs d'étendue variée dans chaque quartier et à proximité des villes; ces parcs devraient offrir la possibilité de faire du sport, de se livrer à des activités culturelles et récréatives, tant pour ceux qui aiment la foule que pour ceux qui recherchent la paix et le contact avec la nature;
 - c) A créer, dans le voisinage des grandes agglomérations urbaines, de grands parcs naturels et de récréation, en commun avec plusieurs collectivités locales ou en coopération avec les autorités régionales et nationales; les régions panoramiques naturelles doivent être préservées sous forme de parcs naturels ou aménagés;
7. A décourager la croissance illimitée des banlieues et la construction désordonnée des résidences secondaires par l'aménagement des centres urbains congestionnés et par la planification et la création de cités-jardins ou de nouvelles villes attrayantes;
8. A effectuer une planification destinée à satisfaire aux besoins croissants du tourisme par les soins des collectivités locales, en étroit accord avec les offices de tourisme et dans le cadre des programmes d'ensemble, et qui devrait comprendre toutes les mesures de précaution nécessaires pour sauvegarder l'environnement humain, aussi bien la campagne que l'originalité des métropoles, des villes et des villages;
9. La politique culturelle d'une collectivité locale ne devrait pas se borner à établir des programmes à l'intention d'un groupe restreint, bien que, dans les grandes capitales, on doive nécessairement trouver des exemples remarquables de la culture artistique du pays. La culture de la société dans son ensemble doit trouver son expression tant dans les centres ruraux que dans les centres urbains. Les grandes villes devraient, autant que possible, s'efforcer d'encourager les activités culturelles des zones rurales environnantes;

ACTIVIDADES

10. Les théâtres, les salles de concert, les musées, les bibliothèques et autres centres analogues devraient être facilement accessibles; on devrait s'efforcer par tous les moyens de conserver les centres culturels au coeur des villes, de préserver les monuments historiques et autres sites caractéristiques. Des centres culturels devraient être créés et entretenus dans les petites agglomérations, avec le soutien actif de sociétés, chaque fois que c'est possible. Le but de tous ces développements devrait être d'atteindre tous les citoyens et de les encourager à participer activement aux activités communales, sociales, intellectuelles et artistiques;
11. Le besoin croissant de prendre part à une éducation permanente devrait être utilisé pour former les citoyens à l'observation critique, pour leur inculquer le désir de penser par eux-mêmes et de participer à ce qui se passe autour d'eux condition préalable de la démocratie et du plaisir que l'on prend aux activités culturelles;
12. Les personnes âgées qui n'exercent plus d'occupation professionnelle, et les handicapés sont plus ou moins condamnés à perdre leurs contacts sociaux et humains, ce qui fait peser sur eux la menace de la solitude. Il faut créer à leur intention des installations et des services qui leur offrirait de nouvelles possibilités de contacts sociaux et d'activités intellectuelles et culturelles, ainsi que les moyens d'une récréation mentale et physique;
13. Le Congrès a conscience de l'importance de la législation et de la responsabilité assumée par l'administration; c'est pour cette raison qu'il fait appel aux autorités administratives à tous les échelons pour donner priorité aux problèmes des loisirs;
14. Les autorités tant nationales que régionales sont invitées à aider les communautés à résoudre les problèmes de loisirs et à planifier la mise en place d'équipements de loisirs dans leur propre sphère de compétence;
15. Les collectivités locales devraient inviter instamment leurs citoyens à coopérer activement à la solution des problèmes des loisirs. Les citoyens doivent se sentir responsables de l'entretien des parcs et des jardins et d'autres équipements de loisirs. Ils doivent coopérer à l'assistance aux personnes âgées et aux malades. Il faut qu'ils aident à surveiller les enfants des mères salariées et qu'ils se mettent eux-mêmes à la disposition des services sociaux. Ils doivent encourager les enfants et les adolescents à prendre part aux manifestations sportives et aux activités culturelles. Ils doivent enfin être préparés à coopérer à l'élaboration de la politique communale ainsi qu'aux responsabilités et aux tâches de la commune;
16. Les échanges internationaux entre collectivités locales devraient être encouragés dans la mesure où ils apportent des avantages culturels, éducatifs et techniques à ceux qui y prennent part aussi bien qu'à leurs communautés.



DOCUMENTACION INTERNACIONAL

